



# Agir pour une mobilité durable et saine

## Pourquoi agir?

Les politiques publiques de mobilité ont une influence importante sur la **réduction des Inégalités Sociales de Santé (ISS), les changements climatiques, la sécurité routière, la qualité de l'air, le bruit, la sédentarité...** Une mobilité durable et saine facilite l'accès de tous au marché du travail, aux différents services, à une alimentation et un logement de meilleure qualité tout en veillant à favoriser l'activité physique. Elle contribue aussi à réduire les émissions polluantes et de gaz à effet de serre des véhicules motorisés ainsi que le bruit, à **limiter la précarité** liée au coût des transports et **augmenter l'offre et l'accessibilité de tous aux transports collectifs et modes actifs**. Moins coûteuse, les politiques publiques en faveur de toutes formes de transport où l'énergie est fournie par l'être humain offrent ainsi de nombreux avantages pour la santé et la réduction des nuisances sur le territoire.

## Objectifs opérationnels

- > Réduire à la source des besoins de déplacements motorisés (lien avec la politique d'urbanisme). cf. fiche actions « Agir pour un aménagement durable et sain ».
- > Raccorder aux transports en collectifs les pôles générateurs de trafic mal desservis.
- > Développer les modes de déplacements actifs favorables à la santé (vélo, marche...).
- > Accompagner au changement de comportement.
- > Réaliser un diagnostic pour analyser le contexte, faire un état des lieux et identifier les besoins du territoire.

## Cadres et leviers à disposition pour agir

### COMPÉTENCES DE LA COLLECTIVITÉ

Développement économique

Aménagement urbain

Transport-mobilité

Protection de l'environnement et du cadre de vie

Santé

### Schémas, documents d'urbanisme et de planification, plans:

SRADDET, SCOT, PLU, PLUi\*, PDU (Plan de déplacements urbains obligatoire si l'autorité organisatrice de mobilité appartient à une agglomération de plus de 100 000 habitants).

### Outils:

- Plan global/local de déplacement, plan de mobilité rurale, schéma local des déplacements, schéma directeur des modes actifs.
- Contrat Local de Santé (CLS).
- Outils d'éducation à l'environnement et au développement durable, à la Promotion de la santé.

\* SRADDET: Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires - SCOT: Schéma de cohérence territoriale - PLU: Plan local d'urbanisme - PLUi: Plan local d'urbanisme intercommunal.

## ➤ Quelques pistes d'actions

### Au préalable

Je réalise un **diagnostic des besoins** prenant en compte les freins physiques et psychologiques et je questionne l'impact en santé des modes de transports déployés en me rapprochant des services compétents.

### Intermodalité : au cœur de la stratégie de déplacements

- J'intègre la mobilité et le stationnement dans les documents de planification.
- Je m'assure d'une **offre de transports collectifs attractive** avec une tarification solidaire.
- Je combine les transports collectifs avec des modes de rabattement tels que la voiture partagée et les modes actifs, en aménageant des **parkings relais**.
- J'instaure les transports publics gratuits pendant les pics de pollution.
- Je fais connaître ou développe les services de type **plateforme multimodale** ([www.commentjyvais.fr](http://www.commentjyvais.fr) pour la Normandie) pour aider les citoyens à préparer leurs déplacements.

### Villages, villes de courtes distances

- Je **lutte contre l'étalement urbain** et je densifie l'habitat en centre-ville et centre-bourg.
- Je veille à la mixité des fonctions à l'échelle des bourgs, quartiers pour minimiser les déplacements contraints : emplois, commerces de proximité, services publics, écoles ou maisons dédiées à la petite enfance, habitat, loisirs et culture, alimentation...
- Je soutiens la création de **tiers-lieux** et fais la promotion du **télétravail**.
- Je soutiens l'installation de **conciergeries de village**.

### Aménagements favorables à la santé pour le développement des modes actifs

- Je passe d'un espace public « tout voiture » à un **espace public partagé et accessible** pour favoriser la pratique des modes actifs.
- Je généralise le **30 km/h** pour des villes et villages apaisés

et le développement des déplacements à pied et à vélo.

- Je réalise des **aménagements piétons et cyclables adaptés au contexte et au besoin** (aire piétonne, zone de rencontre, zone 30, double-sens cyclable, bande cyclable, piste cyclable...).
- Je crée des **stationnements vélos**.
- Je déploie une signalétique piétonne et/ou cyclable.

### Accompagnement au changement de comportement

- Je mets en place un conseil en mobilité pour tous en particulier pour lever les freins psychologiques.
- Je sensibilise et accompagne les acteurs dans leurs démarches de **plans de mobilité** (entreprises, établissements scolaires...).
- J'organise des challenges, animations, évènements, actions de communication.
- Je déploie une politique d'**incitation financière** (achat de vélos, titres de transports collectifs).
- Je mets en **réseau les acteurs** (professionnels des transports, délégataire de transports collectifs, associations...).

### Attention particulière à porter sur les séniors

- J'aménage un espace public accueillant et sécurisé adapté aux contraintes physiques des séniors (bancs, « assis-debout », toilettes publiques, transports publics accessibles, absence d'obstacles, éclairage économe en énergie...).
- J'associe les séniors dans la construction des projets d'aménagement pour adapter l'environnement à leurs besoins.



## Services de mobilité

- Je crée ou soutiens des **services autour de la marche et du vélo** en mettant éventuellement à disposition des agents: pédibus, vélobus, atelier de réparation vélo, vélo-école, location de vélos dans un espace d'accueil fixe mais aussi itinérant...
- Je soutiens les acteurs de l'**économie sociale et solidaire** qui créent des services de mobilité répondant aux besoins des citoyens.
- Je fais la promotion du covoiturage, j'organise les déplacements culturels...
- À l'échelle de l'intercommunalité, je crée un service d'autostop organisé: la voiture individuelle devient un mini transport en commun.
- Je soutiens les services de **transport solidaire**.

## Exemplarité

- Je montre l'exemple et m'engage dans un plan de mobilité administration interne à ma collectivité.
- Quelques exemples d'actions:**
- Achat et mise à disposition des agents de **vélos de service** ou de vélos pour le trajet domicile-travail.
  - Places de stationnement attrayantes et sécurisées pour les vélos.
  - Mise à disposition de titres de transports publics non nominatifs pour les déplacements professionnels.
  - Mise en place du **forfait mobilité durable**...

## Points de vigilance

En milieu rural, dans les territoires à faible densité, les services sont éloignés, les transports collectifs mal desservis par les transports collectifs, la dépendance à la voiture forte.

L'organisation d'une mobilité durable et saine est un enjeu essentiel pour répondre aux besoins importants de mobilité des citoyens.

Le passage à l'action est facilité car des solutions existent déjà, d'autres restent à inventer par les collectivités et l'ensemble des acteurs du territoire!

Les collectivités s'appuieront sur la Loi d'orientation des mobilités promulguée le 24 décembre 2019.

## Pensez à évaluer vos actions

### Quelques propositions d'indicateurs de suivi

- Parts modales des différents modes de déplacements et évolution.
- Déplacements domicile-travail selon le mode de transport principal (Source: recensement INSEE).
- Équipement des ménages en voiture.
- Nombre de kilomètres parcourus par les vélos de services.
- Part modale des déplacements alternatifs à la voiture individuelle pour les déplacements domicile-travail des agents de la collectivité (%).
- Parts modales des déplacements professionnels (en nombre de déplacement et km parcourus).
- Indicateurs d'évaluation qualitative (perception en termes de sécurité routière...).

## Pour s'engager concrètement

### Partenaires techniques et financiers à mobiliser

- **Ademe**  
<https://normandie.ademe.fr>
- **Agence normande de la biodiversité et du développement durable**  
<https://www.anbdd.fr>
- **Atmo Normandie**  
<http://www.atmonormandie.fr>
- **Cerema**  
<https://www.cerema.fr>
- **Directions départementales des territoires (et de la mer)**
- **Dreal Normandie**  
<http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr>
- **Région Normandie**  
<https://www.normandie.fr>

### Des ressources

- **« Mobilité durable : Agir dans les territoires » – ARE Normandie, 2017**  
Brochure qui propose aux collectivités normandes, aux acteurs de la mobilité et de l'aménagement, des exemples concrets d'actions pour agir et innover.  
<https://www.arenormandie.fr/publications/mobilite-durable-agir-dans-les-territoires>
- **Centre ressources du Cerema**  
<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique>
- **Programme partenarial « Une voirie pour tous »**  
destiné à construire une culture commune de l'aménagement et de la gestion de la voirie et des espaces publics, en donnant toute leur place aux modes actifs.  
<http://voiriepour tous.cerema.fr>
- **« Mobilité active au quotidien, le rôle des collectivités » Réseau français des Villes-Santé de l'Organisation mondiale de la santé, 2013**  
<http://www.villes-sante.com/thematiques/mobilites-actives>
- **Loi d'orientation des mobilités : « Décryptage des principales dispositions »**  
Guide du GART.  
<https://www.gart.org/publication/loi-dorientation-des-mobilites-decryptage-des-principales-dispositions>
- **« Transfert et modalités d'exercice de la compétence d'organisation de la mobilité dans les communautés de communes »**  
<https://www.adcf.org/files/DOCS/Loi-orientation-mobilites-questions-reponses-AdCF-Transdev-janvier-2020.pdf>
- **« Guide Vélo, les actions de la Région Normandie », 2019**  
Guide regroupant tous les dispositifs régionaux en faveur du vélo à destination des collectivités territoriales normandes.  
<https://www.normandie.fr/les-actions-de-la-region-en-faveur-du-velo>
- **« Plateforme France Mobilités »**  
Référencement de solutions et projets innovants au service des territoires et des acteurs de la mobilité.  
<https://www.francemobilites.fr>
- **Réseau français villes amies des aînés : ressources et initiatives de collectivités**  
<http://www.villesamiesdesaines-rf.fr>



Les fiches actions « Un territoire durable, une bonne santé » sont une publication de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD) et de Promotion Santé Normandie.

Avec le soutien financier et technique de l'ARS Normandie, la DREAL, la Région Normandie dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement Normandie 3.  
Rédaction : Anne-Sophie DE BESSES/Agence normande de la biodiversité et du développement durable et Timothée DELESCLOSE/Promotion Santé Normandie.  
Comité de pilotage et de relecture : ANBDD, Ademe, ARS, Agglo Seine-Eure, Cerema, DREAL, Promotion Santé Normandie, Région Normandie, Seine Normandie Agglomération.

Élaborées grâce aux apports des participants des journées « Politiques liant développement durable et santé des 4 février 2019 et 27 septembre 2019.  
Conception/réalisation graphique : Rémi Pommereuil/ Promotion Santé Normandie.  
Dépôt légal : février 2020.